

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
**Séance du 26 janvier 2021**

**Date de la convocation : 19/01/2021**  
**Nombre de conseillers en exercice : 51**

**Etaient Présents :**

M. Thierry KOVACS, Président  
M. Frédéric BELMONTE, M. Erwann BINET, M. Richard BONNEFOUX, M. Christian BOREL,  
M. Christophe BOUVIER, M. Jacques BOYER, Mme Dalila BRAHMI, M. Lucien BRUYAS, Mme Michèle  
CEDRIN, M. Christophe CHARLES, M. Alain CLERC, M. Jean-Yves CURTAUD, M. Martin DAUBREE,  
Mme Florence DAVID, M. Marc DELEIGUE, Mme Hilda DERMIDJIAN, Mme Annie DUTRON,  
Mme Martine FAÏTA, Mme Anny GELAS, Mme Annick GUICHARD, M. Nicolas HYVERNAT, M. Christian  
JANIN, M. Max KECHICHIAN, M. Fabien KRAEHN, M. Jean-Claude LUCIANO, M. Philippe MARION,  
Mme Catherine MARTIN, M. Guy MARTINET, Mme Virginie OSTOJIC, M. Daniel PARAIRE, M. Denis  
PEILLOT, Mme Claudine PERROT-BERTON, M. Christian PETREQUIN, M. Isidore POLO, M. Jean  
PROENÇA, Mme Dominique ROUX, M. Lévon SAKOUNTS, M. Thierry SALLANDRE, Mme Maryline  
SILVESTRE, M. Luc THOMAS, M. Jean TISSOT, M. Charles TODARO, Mme Béatrice TRANCHAND,  
Mme Evelyne ZIBOURA.

**Ont donné pouvoir** : M. Patrick CURTAUD à M. Lévon SAKOUNTS, Mme Brigitte PHAM-CUC à  
M. Jean-Claude LUCIANO, M. Jean-Paul PHILY à Mme Martine FAÏTA, Mme Sophie PORNET à  
Mme Marilynne SILVESTRE.

**Absent suppléé** : Mme Blandine VIDOR représentée par son suppléant M. Alain ORENGIA.

**Absent** : M. Malik MAOUCHE.

**Secrétaire de séance** : M. Fabien KRAEHN.

---

**OBJET** : **DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE** : Soutien à l'Association pour le Droit à l'Initiative  
Economique (ADIE)

**Rapporteur** : Martine FAÏTA

**NOTE DE SYNTHÈSE**

Vienne Condrieu Agglomération contribue à la création et reprise d'entreprises sur le territoire, en soutenant notamment les acteurs qui accompagnent et financent les porteurs de projet. Sur le territoire, 3 réseaux sont présents et interviennent selon le besoin de financement lié au projet.

L'association pour le Droit à l'Initiative Economique (ADIE) est l'un de ces réseaux. Elle aide les personnes exclues du marché du travail et du système bancaire classique à créer leur propre emploi sur le principe du micro-crédit.

En 2020, l'ADIE a soutenu 33 projets de création ou développement d'entreprise. Il est proposé de poursuivre le partenariat entre Vienne Condrieu Agglomération et l'ADIE sur l'année 2021.

Vienne Condrieu Agglomération versera à l'ADIE une subvention de 9 000 € par an.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'avis de la commission économie du 14 janvier 2021,

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE**, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE** :

**APPROUVE** le soutien à l'ADIE en versant une subvention de fonctionnement à hauteur de 9 000 € par an. Les crédits nécessaires sont inscrits au budget sur l'antenne 6205, compte 6574.

**APPROUVE** la convention de partenariat jointe à la présente délibération.

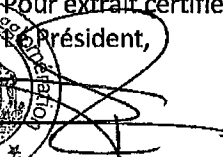
**AUTORISE** Monsieur le Président à effectuer les démarches et à signer tous documents afférents à la présente délibération.

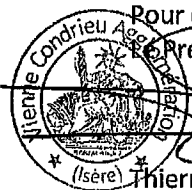
Conseil Communautaire du 26 janvier 2021

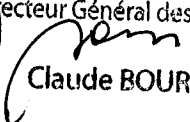
Le Président certifie que la présente délibération


a été reçue par la Sous-Préfecture le 29 JAN. 2021

et a été publiée le 29 JAN. 2021

Pour extrait certifié conforme  
Le Président,  
  
Thierry KOVACS



Pour le Président et par délégation,  
Le Directeur Général des Services  
  
Claude BOUR



*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat*